

Christine Margétic

CESTAN - UNIVERSITÉ DE NANTES  
ESO - UMR 6590 CNRS

Dans le cadre d'une habilitation à diriger des recherches en Géographie (2003) a été abordée l'étude des rapports entre agro-industries et territoires. La démarche scientifique retenue n'est pas nouvelle (géographie des filières agro-alimentaires, concept de bassin de production), mais recentre l'approche sur le maillon industriel. Dans cette perspective, la firme est abordée comme objet d'étude géographique, ce qui intègre ces travaux dans une géographie rurale revisitée par le prisme des dynamiques de firmes dans leurs rapports avec les dynamiques territoriales. L'appréhension de ces rapports se pose dans une perspective de territorialisation, la firme devenant un élément dans la structuration et le développement des territoires comme le souligne la définition proposée du territoire de firme agro-industrielle : ensemble des lieux marqués par l'activité de l'entreprise, lieux d'ancrage que son activité transforme et à partir desquels elle cherche à assurer et développer ses performances. A la fois étendu, discontinu et disposé partiellement selon une logique propre à l'entreprise, il est triplement marqué par sa soumission aux décisions de la firme (implantation, contraintes d'approvisionnement...), par les inflexions données par le système d'encadrement (pouvoirs publics, organisations professionnelles...) et par les transformations locales et générales induites (de type structuro-économique).

En comparaison de l'espace fonctionnel, ce territoire de firme se situe à la croisée du site d'implantation et du bassin d'approvisionnement en produits agricoles dans une perspective identitaire. Son appréhension croise trois entrées : (1) les facteurs de localisation et de restructuration des outils de transformation industriels, (2) la construction et le mode de fonctionnement du bassin d'approvisionnement en matière première agricole, et (3) la nature des liens entre industriel et livreur(s) et leur évolution, le tout replacé dans la dynamique des bassins de production et des territoires ruraux.

L'approche identitaire se fonde sur un concept de « qualité », expression de la gestion du risque par les agro-industriels. En effet, ceux-ci profitent de l'argu-

mentaire qualitatif pour se (ré) approprier leur bassin d'approvisionnement en produits agricoles, selon un construit plus ou moins élaboré. Mouvement tendanciel qui remonte au milieu des années 1990 pour l'essentiel, la prise en compte de la dimension temporelle amène à réfléchir à la variabilité de stratégies d'acteurs à court et à moyen terme, à l'évolution historique des jeux d'acteurs et de leurs territoires, et à une dimension prospective qui transparaît dans les projets de territoire.

Dans ce cadre conceptuel, l'objectif n'est pas d'aller vers l'exhaustivité, mais de proposer des approches complémentaires à différentes échelles spatiales et temporelles. Aussi, ont été retenues les agro-industries - industries de transformation d'une matière première agricole brute commercialisée majoritairement sous forme de produit fini - au cœur de quatre filières de produits : lait, viandes, légumes de conserverie et pomme de terre industrielle. Reflet d'enjeux économiques et territoriaux à la fois spécifiques et généraux, de réseaux d'acteurs diversement impliqués dans la résilience des systèmes et des filières, chacune apporte de nouvelles composantes quant aux rapports possibles entre firmes et territoires.

Pour mener à bien ces différents points, ont été exploitées des données obtenues auprès de structures officielles (SCEES du ministère de l'Agriculture ; INSEE) et d'acteurs (laiteries...). L'exploitation statistique et cartographique a été complétée par un travail de terrain qui a consisté en des enquêtes directes auprès d'acteurs de la sphère économique (agriculteurs, responsables d'approvisionnement de site industriel...), du système d'encadrement (organisations professionnelles, instances administratives...) et liés au monde rural (PNR...). Parfois ardue, cette approche qualitative s'avère pourtant primordiale pour cerner au mieux les stratégies d'acteurs complexes comme peuvent l'être des firmes.

Ces aspects méthodologiques ont été mis en œuvre dans le cadre d'une région Nord-Pas-de-Calais « élargie » pour trois raisons essentielles. Vieille région agro-industrielle (Charvet, Plet, 1996), toujours puissante de nos jours, les agro-industries y jouent un rôle

particulier en raison d'une emprise spatiale spécifique pour chaque produit. D'autre part, la région offre une pluralité de faciès ancrés dans des catégories d'espaces renvoyant à divers contextes socio-économiques. Région-mosaïque, elle est représentative d'espaces ruraux à haute densité de population juxtaposés à de multiples espaces périurbains. Enfin, région charnière (Flatrès, 1980), les stratégies des firmes transcendent diversement les limites administratives, selon des logiques pluridépartementale, plurirégionale et même transnationale.

Trois apports principaux peuvent être globalement tirés de la recherche.

### I- L'AFFIRMATION QUANT À LA DÉFINITION D'UN TERRITOIRE DE FIRME AGRO-INDUSTRIELLE

Sur la base de la définition évoquée, l'appréhension du territoire de firme agro-industrielle suppose l'analyse de trois catégories de critères :

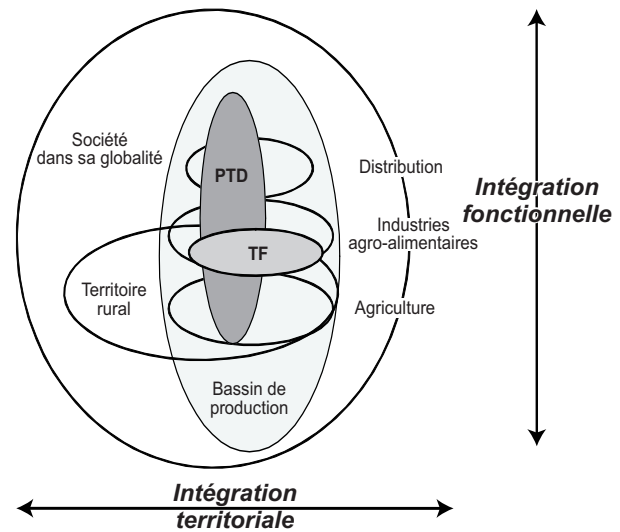
les facteurs de localisation et de restructuration de l'outil industriel en tant que lieu d'ancrage majeur. L'établissement est alors abordé comme pôle et cellule de base du territoire ;

la construction et le mode de fonctionnement du bassin d'approvisionnement en produits agricoles, pour partie conditionnés par les relations de la firme avec les autres acteurs des bassins de production. On envisage en conséquence la structuration du territoire par des réseaux ;

la nature des liens entre industriel et livreur(s) et leur évolution. Il s'agit dans ce cas de mettre en évidence des logiques d'interaction et d'apprentissage au travers de divers codages, dans une perspective identitaire.

Ce territoire doit offrir trois facettes complémentaires. La facette identificatrice s'appuie sur un discours plus ou moins élaboré et approprié. La facette intentionnelle s'exprime par les actions que les catégories d'acteurs projettent. Enfin, la facette organisationnelle révèle des logiques de fonctionnement et d'interaction spatiale dans le cadre d'arrangements société/territoire (Elissalde, 2002). Leur croisement doit être le plus explicite possible, et dans ce cadre, la firme développe une stratégie visant un projet de transformation, ou de maintien en l'état, d'un espace construit et pensé comme territoire. Ce fut par exemple l'objectif affiché du canadien McCain pour son implantation dans la région dans les

Figure 1 - Le territoire de firme agro-industrielle



PTD : système Production-Transformation-Distribution  
 TD : Territoire de Firme

Réalisation : C. Margétic

années 1980, et plus récemment, dans la Marne.

Cette définition est le résultat d'un cheminement intellectuel, qui s'appuie en grande majorité sur les travaux des ruralistes qui ont étudié les rapports entre l'agriculture et leurs industries d'aval depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, en les revisitant au travers d'un prisme industriel. En premier lieu, le recours à la notion de filière agro-alimentaire permet de resituer le territoire de firme comme sous-ensemble du système Production-Transformation-Distribution qui matérialise le cheminement d'un produit agricole de sa production à sa distribution (fig. 1).

De plus, traduction spatiale d'une filière de produit, le concept de bassin de production permet d'appréhender les éléments de la constructivité et de l'organisation du territoire de firme en termes de proximité : proximité spatiale d'abord puisque différents acteurs s'inscrivent dans un territoire rural ; proximité culturelle ensuite, en lien avec des procédures de reconnaissance mutuelle et/ou des appartenances sociales qui lient l'ensemble des acteurs du bassin. Les coopératives ont longtemps été particulièrement représentatives de tels liens, de tels « partenariats à dimension territoriale » en raison de leur ancrage dans le territoire rural.

En croisant territoire de firme, bassin de production et proximité, on peut distinguer deux logiques de terri-

torialisations. La première voit la construction d'un territoire marqué par la mobilité, dans un contexte d'élargissement des bassins d'approvisionnement des firmes en matières premières agricoles et de leurs marchés, et de la segmentation des produits (logique industrielle classique). Dans ce cadre, les exploitations agricoles sont à la marge du système car remplaçables, au moins jusqu'à une certaine limite. Mais a contrario, la généralisation de « filières de services » (Nefussi, 1999) amène ces mêmes firmes à tisser des liens de plus en plus étroits et fréquents avec leur milieu géographique de naissance ou d'adoption. Or, le vecteur d'ancrage s'avère être une référence a priori a-spatiale, la qualité.

## II- LE RÔLE JOUÉ PAR LA QUALITÉ

Le second apport tient à la démonstration du rôle que joue la qualité au sens large dans la construction des territoires de firme agro-industrielle depuis le milieu des années 1990.

Polysémique (Pilleboue, 2000), la « qualité » s'avère un outil stratégique à caractère territorial pour certaines agro-industries. A partir de l'analyse des stratégies d'approvisionnement en produits agricoles dans quatre filières de produit, il a été possible de différencier quatre types de stratégies de valorisation des ressources (tab.1, page suivante).

Les deux premiers types, la stratégie d'exploitation d'un gisement et la stratégie d'activation, sont à portée purement économique, dans un contexte de forte disponibilité et de faible spécificité de la matière première. En les mettant en œuvre, les firmes recherchent surtout une matière première de qualité standard à moindre coût. Souvent, elles se succèdent dans le temps plus ou moins rapidement. Ainsi, dans le secteur du lait, la stratégie d'exploitation à la base de la formation de tous les bassins d'approvisionnement s'est trouvée infléchie par l'interventionnisme politique à partir des années 1970 (mise en place de grilles de paiement du lait) et surtout en 1984 avec l'instauration des quotas laitiers. A l'heure actuelle, cette stratégie d'exploitation est encore le fait de laiteries belges collectant en France, et celle d'activation de la coopérative La Prospérité Fermière dont le siège est à Arras.

Pour leur part, la stratégie de requalification territoriale et la stratégie d'insertion territoriale correspondent

Figure - 2



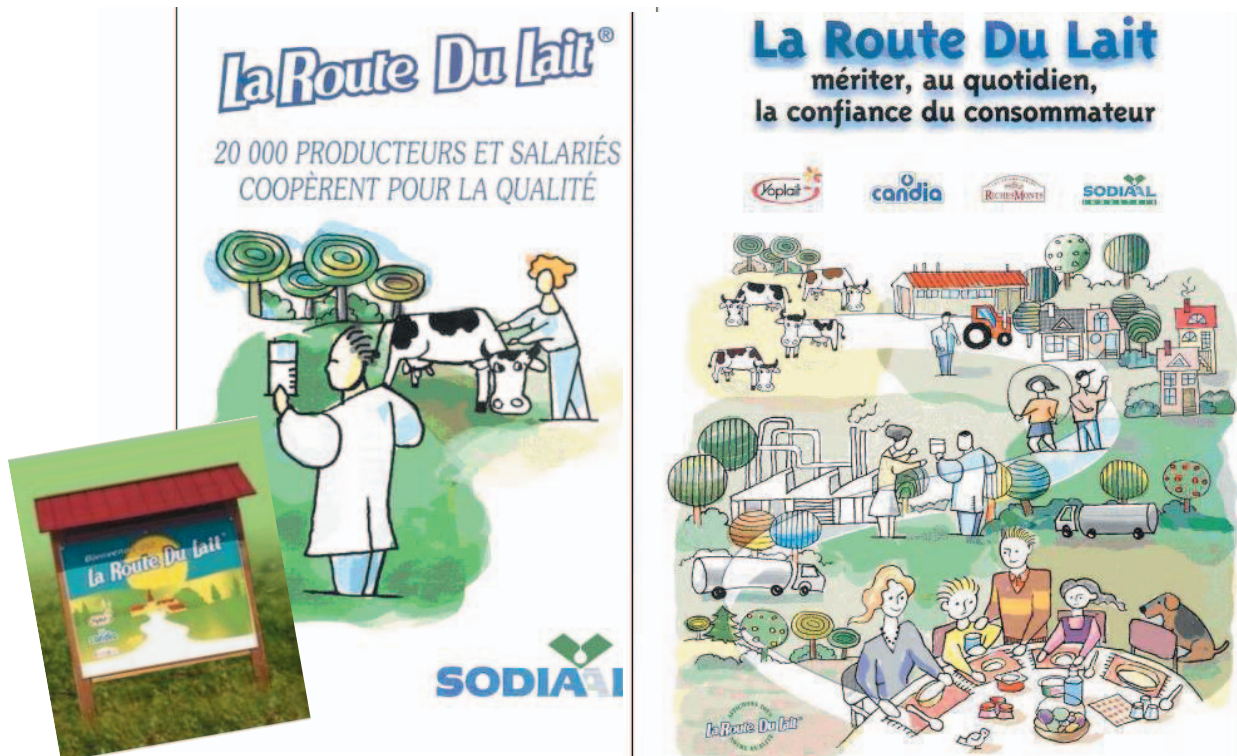
à des stratégies de segmentation de l'offre sur la base de critères qualitatifs variables selon les firmes et les filières.

Assez communément, la stratégie de requalification territoriale s'appuie sur la politique de signes de qualité du Ministère de l'Agriculture. En prenant comme référent l'AOC, l'agriculture biologique (AB) et le signe plus informatif de certificat de conformité, il apparaît que, malgré un soutien affirmé de la part d'un nombre d'acteurs variable selon le signe envisagé (institutionnels, élus locaux, professionnels du monde agricole), ces niches seules ne peuvent impulser des territoires de firme dans la mesure où les industriels ne s'investissent réellement dans ce type de démarche que si les volumes justifient des outils. Par ailleurs, des freins peuvent aussi émaner du monde agricole comme le montre l'exemple de l'AB, où joue plutôt une logique de fonctionnement de type club à entrée technique. Ainsi, l'affirmation de filières territorialisées ne supprime pas toujours la marginalité des territoires ruraux: la multiplication récente de filières de viandes de qualité ne profite que très partiellement aux éleveurs du Haut-Pays d'Artois, alors même que l'innovation émane de cette petite région aux conditions physiques assez sévères (fig. 2). Même l'existence de la seule AOC fromagère dans la France du Nord, le Maroilles, ne se révèle une solution pour sortir de la crise malgré l'investissement de nombreux acteurs professionnels ou institutionnels depuis les années 1980. En particulier, la « concurrence » entre le département du Nord où se localisent les producteurs fermiers et le département de l'Aisne où sont les industriels nuit à la structuration d'un pôle identitaire centré sur la commune de Maroilles, ce qui pourtant pourrait contribuer à redynamiser cet espace rural à la recherche de solutions pour sortir d'une crise spatiale.

Tableau 1 - Stratégie de valorisation des ressources par les firmes

Lieux d'ancrage des firmes	Matières premières agricoles de qualité « standard »			« Produits-services » de qualités spécifiques	
	Exploitation/Gestion	Activation/Spécialisation	Requalification/Coopération	Inscription	
Site	<ul style="list-style-type: none"> <li>• produits peu travaillés</li> <li>• marchés de produits de masse</li> <li>• stratégie de croissance par concentration horizontale</li> <li>• peu de liens avec les autres firmes sauf des flux de matières premières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• spécialisation productive</li> <li>• marchés de produits de masse ou intermédiaires</li> <li>• stratégie de croissance par concentration horizontale</li> <li>• éventuellement recherche et innovation en relation avec d'autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• démarche de certification de l'établissement</li> <li>• marchés de produits de masse ou de niche</li> <li>• stratégie de croissance par segmentation des produits</li> <li>• rôle central de la recherche et de l'innovation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• multiples certifications pour l'établissement</li> <li>• produits traçés</li> <li>• stratégie de croissance basée sur l'assurance qualité</li> <li>• rôle central de la recherche et de l'innovation</li> <li>• culture d'entreprise</li> </ul>	
Bassin de collecte ou d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• peu de liens spécifiques avec leurs livreurs</li> <li>• gestion de flux de matières de base</li> <li>• peu ou pas de prise en compte de la dimension environnementale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• rôle des « médiateurs »</li> <li>• gestion de flux de matières premières soumis à un cahier des charges sommaire</li> <li>• préconisations culturelles relatives à la réglementation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• relations privilégiées avec des « partenaires »</li> <li>• gestion de flux de matières premières lié à un cahier des charges spécifique</li> <li>• préconisations culturelles et environnementales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• logique de référencement de livreurs « professionnels »</li> <li>• gestion opérationnelle de la qualité</li> <li>• prise en compte appuyée de la dimension environnementale</li> </ul>	
Bassin de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>• peu de relations avec les autres acteurs de la filière</li> <li>• production « libre » ou faible rôle de l'interprofession</li> <li>• débouché assez facile pour les agriculteurs car peu de contraintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• accords partenariaux autour d'un savoir-faire de base (compétence industrielle ou commerciale)</li> <li>• quota de production agricole</li> <li>• force de l'interprofession</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « pilotage » par la filière</li> <li>• « clubs » de producteurs et logique d'exclusion</li> <li>• fort encadrement (groupement de producteurs ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « pilotage » par le secteur aval</li> <li>• logique d'exclusion des « marges »</li> </ul>	
Stratégies spatiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pas de zonage pré-établi</li> <li>• pas de territoire</li> <li>• espaces de marge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• zonages possibles</li> <li>• diffusion de l'innovation par voisinage ou par grappe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• spécialisation spatiale</li> <li>• diffusion de l'innovation par « cooptation »</li> <li>• création territoriale en cours de réalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sélection territoriale</li> <li>• appropriation du territoire</li> </ul>	
Exemple de firme	Conserveries et laiteries belges Laiteries françaises en Belgique Abattoirs	Laiteries de « base » Industriels des pommes de terre néerlandais ou anglais	Firmes aux stratégies basées sur la certification (AOC ...) Filières courtes en viande	Firmes développant une certification d'entreprise « territorialisée »	

Figure - 3



La logique d'insertion territoriale est la plus porteuse quant à la constitution de territoires de firme. En fait, à travers la généralisation de la « traçabilité » des produits, les industriels investissent leur bassin d'approvisionnement en matières agricoles, mais un bassin composé uniquement de « professionnels » aptes à répondre, sur le court terme, à leurs préconisations. Pour se faire, ils ont diffusé des outils dont la portée spatiale directe peut n'être que partielle (c'est le cas des cahiers des charges des laiteries où subsiste de plus un certain « volontariat ») ou, à l'inverse, à forte référence spatiale (par exemple, le premier point de la charte de Bonduelle porte sur la sélection de la parcelle contractualisée). Ils induisent obligatoirement une mutation des mentalités dans la mesure où à la culture traditionnelle de l'oral se substitue la culture de l'écrit.

La première coopérative laitière nationale, Sodiaal, s'est engagée précocement dans une telle démarche de codification des pratiques à partir d'une certification, « La Route du Lait ». On y retrouve la facette identificatrice (avec un discours à destination des salariés et des producteurs), la facette intentionnelle (réalisation de plaquettes informatives, animation par un « totem », véritable marqueur territorial, le panneau), et une facette organisationnelle (comme l'intégration d'éléments relatifs

au corps de ferme dans les critères pris en compte). Son engagement s'explique notamment par la volonté de la coopérative de « reconquérir » sa base, l'attachement des coopérateurs à « leur » structure ayant été mis à mal par les fréquentes recompositions du tissu industriel.

Toutes les agro-industries semblent participer à ce mouvement de fond, pour partie en réponse aux pressions de l'aval. Dans ce contexte, ce qui a plus particulièrement changé au cours de la dernière décennie, c'est bien ce glissement de bassins d'approvisionnement et de production de masse, identifiés par leur caractère intensif, vers des territoires de firme et des bassins de production de la qualité, identifiés par leurs qualités intrinsèques, c'est-à-dire reconnues et validées par l'industriel et par les agriculteurs comme l'ont mis en évidence des enquêtes de terrain. Ces liens et leur renforcement donnent corps à une logique active d'industrialisation diffuse, à forte composante territoriale (Di Méo, 1998), la structuration du territoire étant alors moins marquée par la concentration et la centralité, mais plutôt par la capacité des acteurs à impulser un partenariat de proximité à fondement culturel. En fait, la stratégie d'insertion territoriale vaut stratégie de fidélisation, mais d'une frange d'agriculteurs souvent liés de longue date à la firme correspondante, parfois depuis plusieurs générations.

### III- LES IMPLICATIONS SPATIALES DE LA GESTION DU RISQUE

L'élargissement des critères de définition de la qualité à des données de nature extérieure au fonctionnement de l'exploitation peut entraîner d'importantes recompositions des bassins de production, recompositions en cours ou à venir. Ainsi, la prise en compte de la proximité d'un site ou d'un espace « à risque potentiel » induit une autre cartographie de ces bassins, avec de réels effets de barrière et d'exclusion spatiale. Laurent Carroué (2002) n'évoque-t-il pas d'ailleurs l'hypersélectivité des multinationales quant à leurs choix en termes de localisations, hypersélectivité à la base de logiques de surintégration et de surexclusion.

Un exemple représentatif aujourd'hui est celui de la Belgique qui pâtit d'une image négative, non sans répercussions sur la géographie des flux de lait entre le Nord et la Belgique pour certaines laiteries. Mais surtout, le milieu le plus fragilisé s'avère être le milieu périurbain en raison des multiples sources de pollutions possibles, tant au niveau du sol, de l'atmosphère ou de facteurs extérieurs (dioxine...). Pour ne prendre qu'un exemple, Nestlé a progressivement « évité » les livreurs de lait situés à proximité de l'usine Métaleurop tristement célèbre pour ses émanations de plomb entre autres. Au regard de ces nouvelles pratiques, on aboutit en fait à un renversement des logiques de structuration de l'espace agricole et agro-industriel autour des villes : autrefois espace de cristallisation comme l'avait justement mis en évidence l'économiste Johann Von Thünen, il est devenu assez systématiquement un espace répulsif.

De la sorte, peut-on dire que le lien au territoire sorte réellement renforcé par ce mouvement tendanciel ? Oui dans la mesure où la cohérence actuelle ou en voie de diffusion ne repose plus uniquement sur des critères maîtrisables par les acteurs du territoire de firme, que ce soit l'industriel ou l'agriculteur, comme des critères purement techniques, mais que se surimpose à la fois des facteurs environnementaux liés au milieu d'insertion des actifs physiques (site industriel...) et des facteurs identitaires ou plus largement culturels. La définition du risque s'avérant variable dans le temps et dans ses critères d'appréciation, donc dans l'espace, une rétraction ou un repli des territoires de firme est peut-être à venir dans la région.

« Qualité » et bassin d'approvisionnement en matières agricoles : les agro-industries croisent et interagissent ces deux variables en fonction de leurs stratégies de valorisation, celles-ci prenant corps dans un contexte daté, celui de la transition agricole et des nouvelles demandes sociétales. Prometteuse, la stratégie d'insertion territoriale renvoie plutôt pour l'instant au temps de l'action ainsi qu'au temps de la construction ; le recul n'est peut-être pas suffisant pour estimer toutes les implications d'une territorialisation dont le temps relève forcément de la longue durée par référence à la notion de construit. Ce qui veut dire que ce travail mérite d'être poursuivi et approfondi ultérieurement tout en passant outre certaines difficultés comme la multiplicité des terrains possibles ou l'obtention de données auprès d'industriels pas toujours coopératifs.

#### Bibliographie

- CARROUÉ Laurent, 2002, « Les espaces économiques : entre contiguïtés spatiales, territoires fonctionnels et réseaux », dans *DIEM, Limites et discontinuités en géographie*, Paris, SEDES, pp.67-81.
- CHARVET Jean-Paul, PLET Françoise, 1996, « Espaces ruraux et stratégies des firmes agro-industrielles », dans JOLLIVET Marcel, EIZNER N. (dir.), *L'Europe et ses campagnes*, Presses de Sciences Po, pp. 323-342.
- DI MEO Guy, 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan-Université, 317 p.
- ELISSALDE Bernard, 2002, « Une géographie des territoires », *L'information géographique*, septembre, n° 3, pp.193-205.
- FLATRÈS Pierre, 1980, *Nord et Picardie*, Genève, Flammarion et éditions Farnot, Atlas et géographie de la France moderne, 423 p.
- NEFUSSI Jacques, 1999, « Filières agro-alimentaires : filières de produits ou de services ? », Paris, A. Colin, *Demeter 2000*, pp. 9-70.
- PILLEBOUE Jean, 2000, « Les nouveaux bassins de production de la qualité agro-alimentaire : clarification ou confusion territoriale ? », *Hommes et Terres du Nord*, n° 4, pp. 202-216.